

Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain QUILICHINI
et Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE D'ALATA

Suivant acte reçu par Maître Thomas FORT, Notaire à AJACCIO, le 11 août 2026, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

Monsieur Séraphin MANZAGGI, en son vivant retraité, époux de Madame Monique BISGAMBIGLIA, demeurant à PERI (20167), Village de Peri. Né à PERI (20167), le 10 février 1936. Décédé à AJACCIO (20000), le 27 août 2024.

Madame Monique BISGAMBIGLIA, restauratrice, demeurant à PERI (20167) Village de Peri. Née à AJACCIO (20000), le 25 avril 1955. Veuve de Monsieur Séraphin MANZAGGI.

Ils possèdent depuis plus de trente ans, à titre de propriétaire, d'une façon continue, paisible, publique et non équivoque.

Sur la commune d'ALATA (20167)

Lieu-dit Pasteri, une parcelle de terre non bâtie cadastrée section B n° 2476 pour 00ha 47a 01ca.

Cette parcelle est issue de la division d'une parcelle d'une plus grande superficie sise lieu-dit Pasteri cadastrée section B n° 491 pour 00ha 94a 02ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : barbara.choron@rombaldi.notaires.fr